



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatre du mois de juillet à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur CAMEL Jean-Jacques, Maire**.

Présents : MM. Jean-Jacques CAMEL, Mme Elisabeth ALLEMANY, M. Gérard ROUBIO, Mme Monique GRESSIER, M. Alain POUMES, M. René MIRALLES, M. Francis BOPP, Mme Marie-Hélène HERNANDEZ, Mme Nicole EININGER, Mme Sandra ROSSELL, Mme Jennifer POIX, M. Claude BUSTO, Mme Georgette LAURENT, M. Michel PLANCADE,

Excusés : Mme Josette SABATA, Mme Monique BONET, M. Thierry SARDA (procuration à M. Gérard ROUBIO)

Absents : M. Sébastien ROSSI, M. Robert SUBIAS

Mme Elisabeth ALLEMANY désignée conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

Monsieur le Maire présente le projet du procès verbal du Conseil Municipal du 22 mai 2017, qui est adopté à l'unanimité.

SUBVENTION FOYER CULTUREL LAIQUE :

Une convention de partenariat entre Carcassonne Agglo, la Commune de Capendu et le Foyer Culturel, dans le cadre de Cric et Crac a été signée. Celle-ci prévoit que l'Association prend en charge la somme de 3214 € soit 2 € par habitant. La commune s'engage à verser à l'Association la somme de 3214 € correspondant à une subvention spécifique « Cric et Crac ». Une délibération sera prise à cet effet.

Vote : à l'unanimité

TRANSFERT M49 A CARCASSONNE AGGLO :

Les compétences transférées dans le cadre de l'intercommunalité obligent des transferts d'actifs et de passifs des budgets « Eau et Assainissement ». A cet effet, une délibération autorisera M. le Maire à signer toutes conventions, procès-verbaux, opérations d'intégration.

Vote : à l'unanimité.

Un transfert des excédents et déficits de la M49 doit se reporter sur la M14.

Vote : Accord à l'unanimité.

FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL (F.P.I.C.) :

Selon le Conseil Communautaire statuant sur l'attribution des aides communautaires en soutien aux projets communaux, la commune de CAPENDU bénéficie pour 2017 de la somme de 35 087 €. Le Conseil Municipal approuve l'attribution de ce montant par délibération.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Suite à la dernière C.A.P., il convient de modifier le tableau des effectifs municipaux.

Accord à l'unanimité.

COMPTE EPARGNE TEMPS :

Le projet a été approuvé par le Centre de Gestion. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à son application.

Vote : à l'unanimité.

PROGRAMME VOIRIE 2018 :

Les travaux de voirie sont à définir pour le programme 2018. Le conseil municipal se prononce sur la continuité de la réfection de la rue de la République soit de la rue des Orts à la départementale 6113.

Vote : à l'unanimité.

PRET CAISSE D'EPARGNE :

Monsieur le Maire rappelle, qu'après négociation, les propositions de prêt de la Caisse d'Epargne ont été retenues pour un montant de 130 000 € et une durée de 8 ans (taux 1.12 %).

Vote : à l'unanimité.

CONVENTION PARTAGE DE FISCALITE-ZAE VIA AQUITANIA :

Le Conseil Municipal est consultée afin d'approuver le partage de fiscalité de la zone d'activité « Via Aquitania » voté en Conseil communautaire par CARCASSONNE AGGLO en date du 22/02/2017.

Une convention doit être signée à cet effet.

Vote : Accord à l'unanimité.

TRAVAUX LOTISSEMENT LES MOULINS :

Des travaux sont programmés dans les 20 maisons du lotissement des Moulins.

Suite au diagnostic de performance énergétique, des travaux d'isolation des combles par mise en œuvre de laine minérale soufflée et le changement de VMC de type hygro B débiteront courant septembre.

MARCHE VERIFICATIONS TECHNIQUES :

Dans le cadre de la mutualisation des besoins, la communauté d'agglomération propose un groupement de commande afférent à la réalisation de missions de vérifications et de conformité des installations, bâtiments et équipements divers. Un groupement de commande sera défini par convention suivi par un marché « appel offre ouvert » Une délibération sera prise à cet effet afin d'approuver la procédure.

Vote : Accord à l'unanimité.

TRANSPORTS ENFANTS :

Le transport « piscine » sera reconduit pour l'année scolaire 2017-2018.

Des conventions sont à passer avec toutes les communes bénéficiant du ramassage.

Vote : Accord à l'unanimité.

LOT N°22-CIAS :

La reconduction de la convention avec le CIAS de la Communauté d'agglomération est envisageable pour l'année scolaire 2017-2018 pour le ramassage du mercredi (lot 22). Une convention devra être signée à cet effet.

Vote : Accord à l'unanimité.

FERMETURE DU TRESOR PUBLIC :

M. le Maire a été informé par M. l'Administrateur Général des Finances Publiques de la fermeture de la Perception de CAPENDU au 01/01/2018. Une fusion avec la Perception de Peyriac Minervois est envisagée. Une phase de concertation est engagée jusqu'au 15/08/2017.

DOCUMENT UNIQUE :

Le document doit être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Vote : Accord à l'unanimité.

Séance levée à 20 h 00

Le secrétaire de séance,

Le Maire,
J.J. CAMEL

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL à la date du 04/07/2017			
Nom	Prénom	Date d'élection	Signature
CAMEL	Jean-Jacques	23/03/2014	
ALLEMANY	Elisabeth	23/03/2014	
ROUBIO	Gérard	23/03/2014	
GRESSIER	Monique	23/03/2014	
POUMES	Alain	23/03/2014	
MIRALLES	René	23/03/2014	
BONET	Monique	23/03/2014	Excusée
SABATA	Josette	23/03/2014	Excusée
SARDA	Thierry	23/03/2014	Excusé procuration à M. ROUBIO
BOPP	Francis	23/03/2014	
HERNANDEZ	Marie-Hélène	23/03/2014	
EININGER	Nicole	23/03/2014	
ROSSI	Sébastien	23/03/2014	Absent
ROSSELL	Sandra	23/03/2014	
POIX	Jennifer	23/03/2014	
BUSTO	Claude	23/03/2014	
LAURENT	Georgette	23/03/2014	
PLANCADE	Michel	23/03/2014	
SUBIAS	Robert	23/03/2014	Absent